

SÉANCES ET DÉPENSES DES COMITÉS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les dépenses des divers types de comités au cours des cinq dernières années. La baisse des dépenses enregistrée au cours de l'exercice 1988-1989 est attribuable aux élections tenues en octobre 1988. En effet, les comités avaient alors interrompu leurs activités jusqu'en avril 1989.

Tous les comités permanents disposent d'un budget particulier pour l'impression, mais la majeure partie de l'ensemble des dépenses d'impression est payée depuis un budget central. Afin de donner une idée plus précise des dépenses des comités, ces dépenses d'impression ont toutefois été incluses dans le tableau ci-dessous.

COMITÉS	87/88		88/89		89/90		90/91		91/92	
	SÉANCES	\$	SÉANCES	\$	SÉANCES	\$	SÉANCES	\$	SÉANCES	\$
PERMANENTS	1 100	2 858 000	331	933 400	876	1 624 200	858	1 642 520	846	1 595 567
SPÉCIAUX	42	37 000	9	141 000	55	175 100	137	826 798	33	19 128
MIXTES SPÉCIAUX	55	202 700	22	NIL	NIL	NIL	28	224 258	151	3 132 660
TOTAL	1 197	3 097 700	362	1 074 400	931	1 799 300	1 023	2 693 577	1030	4 747 355
DÉPENSES D'IMPRESSION (DE LA CHAMBRE)		1 468 300		992 200		1 470 500		1 308 430		1 276 987
DÉCAISSEMENTS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT		38 800		270		—		—		—
TOTAL DES DÉPENSES		4 604 800		2 066 870		3 269 800		4 002 006		6 024 342

RAPPORT DÉTAILLÉ SUR LES DÉPENSES DES COMITÉS POUR L'EXERCICE 1991-1992

Le tableau qui suit donne le détail du budget et des dépenses réelles de chaque comité en fonction des huit catégories normalisées suivantes :

- 1) Frais supplémentaires d'impression et de publication (rapports spéciaux, fascicules supplémentaires)
- 2) Déplacements (audiences publiques au Canada et visites au Canada ou à l'étranger)
- 3) Contrats des consultants (attachés de recherche, experts-conseils)
- 4) Publicité (annonces dans les journaux afin de susciter la participation du public)
- 5) Aide temporaire (travail de bureau, tâches administratives, traitement de textes)
- 6) Dépenses des témoins (frais de déplacement et de logement des personnes invitées à venir témoigner)
- 7) Accueil (dépenses engagées pour accueillir et divertir des invités)
- 8) Dépenses diverses (messageries, café, déjeuners de travail)